

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 février 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008-02-035 : Ouverture de la séance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-036 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 janvier et de la séance ajournée du 28 janvier 2008.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Projet de mise en valeur du milieu forestier.
8. Don à la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

9. Remboursement de 12 000. \$ à la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour l'achat de l'entrepôt Lacordaire
10. Coopérative de Solidarité de développement local de Montauban appui au projet du Parc Mékinac de la Rivière Batiscan.
11. Pierre Bélisle demande de modification au règlement de zonage (atelier artisanal).
12. CPTAQ/demande de René Goudreault
13. Projet de politique familiale dans la MRC de Mékinac.
14. AQDR/Demande d'appui pour que des traitements d'hémodialyse soient donnés au Centre Hospitalier Régional de la Mauricie.
15. Jean-Louis Lajoie/remplacement d'équipements pour le chauffage de l'Hôtel de Ville.
16. Intégrair Inc. / proposition pour remplacement des contrôles dans les locaux du Centre Local d'emploi.
17. Demande d'aide financière
 - a) École secondaire Paul-Le Jeune pour l'album des finissants.
 - b) École Masson pour un projet de correspondance.
 - c) Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.
 - d) Association des riverains du Lac V'Limeux Inc.
18. Emploi d'été Canada
19. Acceptation du projet du lac des Chicots et nomination des membres du comité de développement du pourtour du lac des Chicots.
20. Caisse Populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe/Utilisation de la Salle Aubin
21. Jeannot Toupin demande de débroussailler les côtés du chemin des Colons.
22. Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec/Signature du nouveau protocole d'entente pour les premiers répondants.
23. Appui à une résolution pour l'élection du préfet au suffrage universel
24. Affaires en suspend :
 - a) Dossier des noms de rues
 - b) Dossier indentionnement des commerces et industries
 - c) Site de neige usée

25. Questions de l'assistance
26. Affaires nouvelles:
- a) Avis de cessation d'emploi pour le préposé à la patinoire
 - b) Projet du Parc Saint-Jean-Optimiste/demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural.
 - c) Aires protégées C-36
27. Lever de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-037 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de janvier 2008

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier et de la séance ajournée du 28 janvier 2008, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en janvier 2008

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Réception du bulletin d'information « muni-express », numéro 8, du 11 décembre 2007 traitant de l'ombudsman municipal : un outil au service des citoyens. Les lois municipales prévoient dorénavant, de façon expresse, que les municipalités locales peuvent nommer une personne pour agir à titre d'ombudsman de la municipalité ou créer un organisme pour agir à ce titre et nommer les membres de celui-ci.

Réception du bulletin d'information « muni-express » numéro 9, daté du 19 décembre 2007 nous indiquant que la loi 56, modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.Q. 2007,.c. 33), a été sanctionnée le 13 décembre 2007. La Loi accorde de nouveaux pouvoirs aux municipalités et apporte certains allègements visant à simplifier la gestion des municipalités et des agglomérations.

Le Ministère nous annonce que la prestation électronique de services Compensations est maintenant disponible en ligne.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Le Ministère accuse réception de notre formulaire « Choix exercé pour la reddition de compte » concernant le *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*.

- **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Annexe « A »)**

Le Ministère nous informe de la parution du *Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2008-2009*. Ce programme vise à favoriser la participation sociale des personnes handicapées aux activités de loisir et de sport et s'adresse aux municipalités et organismes de loisir ainsi qu'aux camps de vacances. Pour se procurer de l'information : <http://mels.gouv.qc.ca>

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

Le Ministère nous informe que la période de mise en candidature pour les Prix québécois de la citoyenneté 2008 sera du 1^{er} novembre 2007 au 29 février 2008. Ces Prix visent à mettre de l'avant les relations interculturelles, à mettre en valeur les efforts en matière d'accueil, d'intégration, de promotion de la diversité ethnoculturelle en milieu de travail et d'accès à l'égalité en emploi, etc.

- **Ministère de la Justice**

Le 21 janvier 2008 marquera le 60^e anniversaire de l'adoption du drapeau du Québec. Le Ministère profite de l'occasion pour rappeler certaines règles de base liées à l'application de l'article 11 du règlement, qui stipule que tout drapeau déployé doit être conforme aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Il nous invite à visiter le site www.drapeau.gouv.qc.ca si nous avons besoin de renseignements supplémentaires.

- **Ministère des Transports**

Le Ministère est souvent sollicité en vue d'autoriser la tenue de compétitions sportives, d'événements populaires, de levées de fonds ou de tout autre événement nécessitant la fermeture complète ou partielle d'une route sous sa responsabilité ou ayant des répercussions sur la circulation sous la sécurité des usagers de la route. Pour la tenue de ces activités, le Ministère nous rappelle qu'un permis d'événements spéciaux, émis par le ministère des Transports, est obligatoire.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Le Ministère nous avise que les déclarations trimestrielles de substances minérales de surface pour les baux suivants qui étaient dues pour le 15 janvier 2008 n'ont pas été reçues.

- **Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie et Centre-du-Québec**

Réception du bulletin d'information « Le Résolu », volume 3, numéro 2, du 28 janvier 2008 nous indiquant que la Direction de santé publique de l'Agence annonçait, le 22 janvier dernier, l'objectif régional visé dans le cadre du défi. J'arrête, j'y gagne!

- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

L'ADMQ souhaite entamer des pourparlers avec le ministère des Affaires municipales des Régions de même qu'avec les autorités en matière de sécurité publique pour entreprendre des mesures concrètes afin d'assurer la liberté d'exécution des gestionnaires dans le cadre de leurs fonctions.

Suite au meurtre de madame Vaudreuil, directrice générale de Tingwick, une rencontre avec la Sûreté du Québec a eu lieu pour discuter des mesures à prendre afin de protéger les directeurs généraux des municipalités et l'ensemble des employés travaillant au sein des organisations municipales.

- **Association de sécurité civile du Québec**

Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs et Reco-Québec s'associent au ministère de la Sécurité publique pour vous inviter au 8^e Colloque sur la sécurité civile. Cet événement se tiendra à Saint-Hyacinthe, les 19 et 20 février 2008, sous le thème *Les leçons du passé, les défis d'aujourd'hui*.
www.msp.gouv.qc.ca/secivile/colloques.

- **Association forestière de la vallée du Saint-Maurice**

Réception du bulletin d'information « Échos de la forêt », d'hiver 2008 nous donnant un sommaire des ateliers de discussion du congrès 2007.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant**

Invitation à consulter le Rapport annuel de gestion 2006-2007 du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) sur leur site Internet à l'adresse suivante : www.cger.mtq.gouv.qc.ca/Pages/qui/RapportsAnnuels.shtm Le Rapport annuel de gestion 2006-2007 fait état des résultats atteints au regard des cibles qu'ils s'avaient fixées en début d'année. Il présente également les états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant.

- **Claude Martel**

Claude Martel remercie la municipalité du cadeau qui lui a été offert à l'occasion de son départ à la retraite.

- **Comité de la Semaine québécoise des familles**

Réception du bulletin « Info-réseaux », numéro 1 nous indiquant que la 13^e édition de la Semaine québécoise des familles sera l'occasion d'inviter les parents à exprimer leur fierté et à faire des liens avec les étapes paraissant parfois ardues et se transformant, au fil du temps, en réalisations parentales et familiales.

- **Comité territorial de développement social de Mékinac**

Le comité nous transmet 8 copies du Plan d'action 2007-2010 en Développement social de la MRC de Mékinac et 1 copie de la Politique de développement social de la MRC de Mékinac et nous demande d'informer la population que ces documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.regionmekinac.com/index.php?module=CMS&id=101> Voir pochette du cartable.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTA a procédé à l'examen du dossier 355762 et il n'est pas complet. La demande ne peut être transmise pour expertise professionnelle. Ils demandent que nous leur fassions parvenir une copie de la résolution faisant état de la recommandation du conseil municipal concernant le motocross de Sainte-Thècle. Ils traiteront la demande dès que le dossier sera complet.

Réception d'une copie de la lettre envoyée à monsieur Jeannot Lessard et madame France Boutet qui avaient demandé par lettre une rencontre avec la Commission relativement à l'avis selon l'article 14.1 transmis au dossier en titre. Cette rencontre se tiendra le 6 février 2008, à 10 heures, à leurs bureaux situés au 200, chemin Sainte-Foy, 2e étage, à Québec.

- **Commission de la santé et sécurité au travail**

Le 12e Carrefour de la santé et de la sécurité au travail se tiendra à Drummondville le 21 octobre 2008. Ce colloque annuel est le théâtre de la remise des Prix innovation en santé et sécurité au travail. Ce concours, organisé dans toutes les régions du Québec, vise à valoriser les initiatives des milieux de travail en matière de prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles. Nous pouvons nous y inscrire au : www.csst.qc.ca/prixinnovation.

- **Fédération Québécoise des Municipalités (Annexe « B »)**

Réception d'un bulletin dernière heure intitulé « Report de l'applicabilité sur les carrières et sablières » nous indiquant que ce n'est finalement qu'à partir de 2009 que les MRC et, dans certains cas, les municipalités locales, pourront disposer du nouveau pouvoir d'imposer des droits aux carrières et sablières présentes sur leur territoire.

Réception d'un communiqué daté du 10 janvier 2008 intitulé « Le fédéral doit assumer immédiatement ses responsabilités face au sort des communautés forestières et manufacturières, croit la FQM » nous indiquant que la FQM réagit à l'annonce faite par le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, d'un investissement de 1 milliard de dollars pour venir en aide aux communautés et aux travailleurs des secteurs manufacturier et forestier.

Réception d'un communiqué en date du 30 janvier 2008 intitulé « Réaction de la FQM à

la reprise des ponts municipaux par le MTQ » nous indiquant que c'est le 19 décembre dernier que le gouvernement du Québec a adopté le décret officialisant la reprise en charge de plus de 4000 ponts municipaux par le ministère des Transports. La liste des ponts visés par cette mesure est disponible à cette adresse : www.fqm.ca/documents/ponts.pdf. La FQM nous envoie le Décret no 1176-2007. Le gouvernement a décidé d'assumer la gestion de certains ponts municipaux situés sur le territoire des municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins. Neuf ponts à Sainte-Thècle sont concernés.

La FQM nous présente les nouveaux programmes de formation hiver-printemps 2008 pour les élus et les inspecteurs. Elle nous propose trois nouveaux cours pour les élus. Plusieurs dépliants sont joints à la lettre.

- **Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornementale du Québec**

La FIHOQ nous invite à leur 4e forum sur l'environnement « Protégeons notre héritage » qui aura lieu le 27 février prochain, à l'hôtel Universel de Drummondville. Ce forum est un incontournable pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la gestion et la protection de cet héritage vital : l'air et l'eau. Le forum traitera notamment des sujets suivants : l'aménagement des berges par une approche holistique et durable, jardiner avec et contre les changements climatiques, le CO2 et les pelouses urbaines : résultat d'un projet de recherche, la « croissance verte » ce n'est pas juste pour les plantes!

- **Femmes de Mékinac**

Femmes de Mékinac nous transmet sa programmation hiver-printemps 2008. Celle-ci est disponible au <http://www.femmekinac.qc.ca>

- **Fondation du Centre de Santé et de Services sociaux de l'Énergie**

La Fondation nous remercie du don que nous leur avons fait parvenir dans le cadre de leur « Campagne annuelle de financement 2007 » qui permettra de faire l'acquisition d'appareils de haute technologie pour l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, soit de la télémétrie à l'urgence, une cabine audiométrique, de l'angiographie numérique en ophtalmologie et une contribution pour l'imagerie par résonance magnétique.

- **Festi-Volant de Grandes-Piles**

L'équipe est fière de nous présenter la programmation de la 7e édition du Festi-Volant. La programmation durera trois jours. La soirée d'ouverture officielle du vendredi 25 janvier, cette année, se déroulera au parc municipal.

- **Hydro-Québec**

Le concours Excellence MIEUX CONSOMMER veut mettre de l'avant les initiatives de ses clients et partenaires d'affaires qui se distinguent par leurs résultats en matière

d'efficacité énergétique pour les projets réalisés entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2007. Pour informations : www.hydroquebec.com/mieuxconsommer/excellence

Madame Jo-Anne Syrenne nous informe qu'elle fera le suivi auprès des organismes et des bénévoles dans notre projet collectif, en tant que partenaire d'Hydro-Québec et que ce sera son équipe qui appuiera les municipalités de la MRC Mékinac afin de recueillir le plus de diagnostics possible.

Madame Jo-Anne Syrenne nous informe qu'elle est dans le processus d'organiser des sessions d'information auprès des organismes des municipalités de la MRC Mékinac. Hydro-Québec invitera un grand nombre d'organismes référées par les collectivités à se joindre à eux afin qu'elle puisse leur expliquer l'approche communautaire du projet collectif DRMC Hydro-Québec. Elle se demande si notre municipalité serait prête à offrir une salle de réunion pour les accueillir. Ils visent le 8 février ou le 11 février.

- **MRC de Mékinac (Annexe « C »)**

Madame Nathalie Groleau de la MRC de Mékinac nous transmet la publicité concernant les programmes de rénovation de l'habitat, dans le but de promouvoir davantage ces programmes.

La MRC connaît actuellement une problématique importante reliée à la production illicite de cannabis. Différents partenaires œuvrant sur le territoire de la MRC, seront rencontrés lors d'une table de concertation afin de mobiliser les efforts de chacun et d'élaborer des pistes de solutions.

Monsieur Claude Beaulieu nous envoie le contrat social de consentement des propriétaires de terres pour contribuer à la lutte contre la culture de marijuana.

La MRC nous envoie le Bulletin de liaison de Janvier 2008 qui portant sur le Pacte rural 07-14, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF), volet 2, la promotion touristique 2008, les projets de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole dans le bassin versant la rivière des Envies, l'environnement et le projet « Réutilisation de pochettes corporatives », la BD souvenir de la Mauricie et les projets et initiatives ruraux.

- **Plastik Rotek**

L'entreprise aimerait porter à notre attention les produits de La Cie Rotek et leurs implications pour aider les villes à atteindre leurs objectifs afin d'augmenter de façon significative le pourcentage de recyclage.

- **Projet Boîte à cadeaux**

La Maison des familles de Mékinac nous remercie sincèrement pour notre précieux don.

Ce don de 100.00 \$ a ainsi contribué à combler les demandes, et cela en tenant compte de leurs intérêts et de leurs âges, de 92 enfants provenant de tout le territoire de la MRC de Mékinac.

- **Services Québec**

La Loi sur la protection du consommateur comporte maintenant de nouvelles règles qui encadrent les contrats de consommation conclu à distance, que ce soit avec des commerçants québécois ou étrangers. Il parle également de la santé au Québec, comparée, analysée et interprétée, des certificats de naissance, mariage et décès et de consultation publique sur la protection du patrimoine culturel.

- **Société de gestion du Fonds**

Le président de la Société de gestion du Fonds, le Dr Alain Poirier, donne le coup d'envoi au dépôt de projets en matière de saines habitudes de vies.

- **Société d'habitation du Québec**

La SHQ nous informe que depuis le 3 janvier 2008, le conseiller en gestion à la Direction de l'amélioration de l'habitat qui est attiré à notre territoire, est Monsieur Patrice Caron.

La SHQ nous informe de son approbation du budget 2008 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thècle avec certaines modifications.

- **Tourisme Mauricie**

Réception du Formulaire d'inscription et de distribution pour les salons printaniers 2008. Les espaces seront attribués selon l'ordre de réception du contrat joint à ce formulaire. Réception du contrat avec le formulaire d'inscription et de distribution Salons printaniers 2008.

Tourisme Mauricie nous envoie une publication au sujet de la conférence : Internet, mode de communication directe avec la clientèle. Pour en savoir plus sur Analyweb et Michel Leblanc : www.michelleblanc.com.

Tourisme Mauricie nous demande de les aider à faire de la soirée des Grands Prix du tourisme québécois 2008, une réussite, en devenant un collaborateur à l'événement.

Rés. 2008-02-038 Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de janvier 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-039 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de janvier 2008 au montant de 218 992.07 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Lise St-Amand dit que la municipalité a mis de la neige près du pont du lac Croche et que cette neige se retrouvera dans le lac et nous demande si nous avons un site pour la neige usée.

Alexandre Trudel demande de mettre du sable dans la Route Marcotte; car le chemin est très glissant.

Renald Bacon dit que l'entrepreneur des chemins d'hiver ne met pas beaucoup de sable dans les rangs de la municipalité.

Rés. 2008-02-040 : Programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration du chemin Joseph-Saint-Amant dans la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 40 000 \$ dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier». Titre du projet : Réparation du Chemin Joseph-Saint-Amant secteur Nord dans la Municipalité de Sainte-Thècle.
- b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-041: Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a reçu un don de \$ 50 000.00 de la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle peut accorder une aide financière pour l'exploitation d'un établissement de santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une

aide financière de \$ 50 000.00 à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour l'amélioration des soins de santé sur son territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-042: Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/remboursement de prêt

CONSIDÉRANT l'entente entre la Municipalité de Sainte-Thècle et la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour l'acquisition d'un terrain avec bâtisses de Marché Baril et Frères Inc.;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit le remboursement à la fondation de 48 000.00 \$ au moyen de 4 versements égaux et consécutifs de 12 000.00 \$ débutant en 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rembourse la somme de \$ 12 000.00 à la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle tel que convenu dans la convention du 16 novembre 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-043: Coopérative de Solidarité de développement local de Montauban/appui à leur projet du Parc de la Rivière Batiscan

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Solidarité de développement local de Montauban désire actualiser le plan directeur de l'aménagement récréo-touristique de la rivière Bastiscan réalisé par la MRC de Mékinac en 1985;

CONSIDÉRANT que pour réaliser cette actualisation, la Coopérative veut embaucher un directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la démarche de la Coopérative de Solidarité de développement local de Montauban pour l'embauche d'une personne afin d'actualiser le plan directeur d'aménagement récréo-touristique de la rivière Batiscan de 1985 avec la vision de développement écotouristique de 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Daniel Allard donne avis de motion qu'il présentera un projet de règlement pour modifier le règlement de zonage 8-90 afin d'inclure les commerces légers de service dans la zone 63 RC.

Rés. 2008-02-044 : CPTAQ/Demande d'autorisation, lots 153

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour agrandir de 2.45 hectares à 3.45 hectares l'exploitation de sa sablière;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements municipaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande d'autorisation formulée à la CPTAQ par René Goudreault afin de pouvoir utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie des lots 153, tel que décrit sur le formulaire de demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-045 : Concernant l'engagement de notre municipalité à participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique familiale régionale

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de Mékinac, en concertation avec les organismes intervenants sur le territoire, à d'intention de se doter d'une politique familiale au bénéfice des familles de l'ensemble de son territoire ;

CONSIDÉRANT que, le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle est d'avis qu'une telle politique est avantageuse pour la qualité de vie des citoyens du territoire ;

CONSIDÉRANT que, la mise en place d'une politique familiale requiert un engagement de la part de chacune des municipalités intéressées;

CONSIDÉRANT que, notre municipalité a déjà désigné France Déry pour participer à l'élaboration d'une politique familiale sur le territoire de notre MRC;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

Que le préambule de la présente en fasse partie intégrante ;

Que parmi les rôles et responsabilités des élus de notre municipalité, celui de responsable des questions familiales soit ajouté ;

Que la responsable des questions familiales qui est une élue nommée par résolution, joue un rôle de catalyseur auprès des divers intervenants, assure un suivi de l'ensemble des activités qui influent sur la vie familiale et soit l'instigateur des projets concernant les familles ;

Que la responsable des questions familiales soit nommée par résolution de ce conseil ;

Que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la future politique familiale de la MRC de Mékinac ;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-046: Nomination d'un (e) élu (e) au poste de responsable des questions familiales (RQF)

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de Mékinac, en concertation avec les municipalités et plusieurs organismes oeuvrant sur son territoire, a l'intention de se doter d'une politique familiale ;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle a créé par résolution un nouveau poste de responsable des questions familiales dans le cadre de cette politique familiale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

Que le préambule de la présente en fasse partie intégrante ;

Que France Déry, conseillère, soit et est par la présente désignée responsable des questions familiales de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-047 : AQDR/demande d'appui pour que des traitements d'hémodialyse soient donnés au Centre Hospitalier Régional de la Mauricie

CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Mékinac, un grand nombre de personnes ont besoin de traitements d'hémodialyse, et ce dans un contexte de vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que seul le Centre Hospitalier de Trois-Rivières dispense ce service ;

CONSIDÉRANT la grande distance à parcourir pour la population de Sainte-Thècle pour disposer de ce service ;

CONSIDÉRANT que cette accessibilité est reliée directement à la qualité de vie des clients et de leurs aidants naturels ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la démarche de AQDR auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec pour que les traitements d'hémodialyse se donnent au Centre

Hospitalier Régional de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jean-Louis Lajoie/remplacement d'équipement pour le chauffage de l'Hôtel de Ville

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure. Une étude globale de notre système du chauffage de l'Hôtel de Ville devra être faite.

Rés. 2008-02-048 : Intégrair/remplacement des contrôles pour le chauffage dans les locaux du Centre Local d'emploi de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT l'offre d'Intégrair pour remplacer des équipements défectueux pour le contrôle du chauffage dans les locaux du Centre Local d'emploi de l'Hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT que le remplacement de ces équipements n'avait pas été prévu lors de la préparation de prévisions budgétaires 2008 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Intégrair pour remplacer le contrôleur de l'unité de toit, des contrôleurs de zone, des actuateurs de volets de zone par des actuateurs électroniques modulant, des thermostats des bureaux par de nouveaux thermostats avec affichage électronique et la centralisation des contrôles de l'unité de climatisation de la salle informatique dans les locaux du Centre Local d'emploi de l'Hôtel de Ville au coût de 14 775.00 \$ plus taxes.

Le coût de cette dépense n'étant pas prévu, le montant sera affecté du surplus accumulé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-049 : École secondaire Paul-Le Jeune/demande de participation à l'album des finissants

CONSIDÉRANT la demande des finissants et finissantes de l'école secondaire Paul-Le Jeune de participer à leur album souvenir des finissants en commanditant une publicité dans ce livre;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer une publicité de 45.00 \$ dans l'album souvenir des finissants de l'École secondaire Paul-Le Jeune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-050 : École primaire Masson/demande d'aide financière pour leur projet de correspondance

CONSIDÉRANT que l'École Masson organise une activité pour recevoir leurs correspondants de l'École Laurentide de Ville Saint-Laurent et nous demande une aide financière pour ce projet ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à l'école primaire Masson pour le projet de correspondance des élèves de 3^{ème} année.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc. /demande d'aide financière

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de dépliants promotionnels de la municipalité de Sainte-Thècle pour distribuer au kiosque touristique de Grand-Mère, le conseil n'accorde pas d'aide financière à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.

L'Association des Riverains du Lac V'limeux Inc. /demande d'aide financière

Suite à la demande d'aide financière de l'Association des Riverains du Lac V'limeux Inc pour l'entretien de leur chemin à partir de Saint-Joseph de Mékinac jusqu'au lac, le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accorde une aide financière à l'Association des Riverains du Lac V'limeux Inc.

Rés. 2008-02-051 : Emplois Été Canada (EÉC)

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement :

1. Que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme «Emplois Été Canada (EÉC)». Durée : 8 et 11 semaines et 35 h/semaine. Titre des postes: (2 étudiants ou étudiantes) technicien(ne) en loisirs ou récréologue ou éducateur (trice) physique.
2. Que Alain Vallée, maire et/ou Louis Paillé, directeur général sont autorisés au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.
3. Que la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-052 : Acceptation du projet du lac des Chicots et nomination des membres du comité de développement du pourtour du lac des Chicots

CONSIDÉRANT que le projet de développement du lac des Chicots est très intéressant économiquement pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un comité doit être mis sur pied pour préparer ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement :

1. Que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'aller de l'avant avec le projet du lac des Chicots.
2. Que le conseil nomme Alain Vallée, maire, André Beaudoin, conseiller, Louis Paillé, directeur général et Jean-Yves Piché, inspecteur municipal, comme représentants municipaux sur le comité de développement du lac des Chicots.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil fera une demande à l'UPA pour qu'il désigne 2 représentants de leur association sur le comité de développement du lac des Chicots.

Rés. 2008-02-053 : Caisse Populaire de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe/Utilisation de la Salle Aubin

CONSIDÉRANT que la Caisse Populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe est souvent partenaire financier avec la municipalité dans des projets municipaux ;

CONSIDÉRANT que la Caisse Populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe nous demande d'utiliser gratuitement la salle Aubin pour leur assemblée générale annuelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin à la Caisse Populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe pour leur assemblée annuelle qui se teindra le 23 avril 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jeannot Toupin/demande de débroussailler le chemin des Colons

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à l'inspecteur municipal de prévoir dans les travaux de voirie pour l'été 2008 de faire couper les branches et arbustes qui poussent de chaque côté du chemin des Colons.

Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec/Signature

du nouveau protocole d'entente pour les premiers répondants

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle reporte ce point pour étude et demande de vérifier auprès des municipalités de la MRC s'ils ont adopté ce protocole d'entente pour leurs premiers répondants.

Élection du Préfet au suffrage universel

Ce sujet est reporté et le maire Alain Vallée demandera de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la MRC de Mékinac.

Affaires en suspend :

- a) Dossier des noms de rues
Madame Lyne De Rico de la commission de Toponymie nous envoie ses commentaires concernant nos noms de rues.
- b) Dossier identification des commerces et industries
Jean-Yves Piché, inspecteur municipal est à préparer la demande au Ministère des Transports concernant ce dossier.
- c) Site de neige usée

Le Maire Alain Vallée rencontrera Jean Boutet pour l'acquisition d'une partie de son terrain pour aménager un site de neige usée.

Questions de l'assistance

Victorin Mongrain demande si le chemin des Colons est verbalisé et de débroussailler aussi le chemin Saint-Joseph section nord.

Pierre-Aimé Trépanier demande si la Sûreté du Québec a des rapports sur les infractions qui ont eu lieu à Sainte-Thècle. Il demande si l'ordre du jour peut être disponible durant la journée lors qu'il y a une réunion du conseil municipal.

Alexandre Trudel et Marcel Bacon demande au conseil d'appuyer le point 23 concernant l'élection du préfet au suffrage universel.

Renald Bacon demande des explications sur le projet de développement du lac Chicots.

Rés. 2008-02-054 : Disponibilité de l'ordre du jour des réunions du conseil municipal

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rend disponible l'ordre du jour des réunions du conseil municipal durant la journée de la réunion.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AFFAIRES NOUVELLES

Rés. 2008-02-055 : Avis de cessation d'emploi pour le préposé à la patinoire

CONSIDÉRANT que Yves Vallée a commencé à travailler le 3 décembre 2007 comme préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT que le conseil estime que la patinoire doit être ouverte pendant la semaine de relâche scolaire, conditionnellement à une température favorable;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 10.07 de la convention collective de travail relativement aux préavis de mise à pied;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- a) Autorise l'envoi d'un préavis de mise à pied à Yves Vallée afin de prendre effet à compter de vingt et une heures, le 7 mars 2008.
- b) Avise le préposé à la patinoire que d'ici cette date, lorsque la température ne permettra pas l'ouverture de la patinoire, il devra se présenter au garage municipal pour exécuter divers travaux sous la direction de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-056 : Projet du Parc Saint-Jean-Optimiste/demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Sainte-Thècle désire ajouter des équipements et construire un centre communautaire au Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que de nouvelles installations sportives et récréatives seront bénéfiques à nos citoyens ainsi qu'aux les touristes qui visiteront notre localité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'aide financière pour aménager ces infrastructures

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du pacte rural de la MRC de Mékinac pour le projet d'aménagement du parc Saint-Jean-Optimiste.
- Autorise le directeur général, Louis Paillé, à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de demande d'aide financière du Pacte Rural.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-057 : Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs/aires protégées C36

CONSIDÉRANT que l'aire protégée projetée C36 proposée par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs englobe une superficie de 60 kilomètres carrés du territoire de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la création de l'aire protégée projetée C-36 limiterait l'exploitation forestière sur ce territoire;

CONSIDÉRANT la crise que connaît présentement le secteur forestier;

CONSIDÉRANT que le secteur forestier a un impact direct sur l'emploi dans notre MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs de ne pas créer l'aire protégée C36 dans la MRC de Mékinac afin d'éviter la fermeture d'autres usines du secteur forestier dans notre région.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur Alain Magny dépose une pétition au conseil demandant l'installation d'un arrêt sur la rue Masson, à l'intersection de la rue Grenier, pour les véhicules circulant sur la rue Masson en direction sud, dans le but d'assurer une meilleure protection aux automobilistes qui doivent aussi faire une arrêt sur la rue Grenier.

Le conseil accueille la pétition de Monsieur Alain Magny et étudiera cette requête.

Monsieur Patrick Leblanc demande le prêt d'un local à la municipalité afin de pouvoir réaliser des œuvres artistiques professionnelles.

Le conseil vérifiera les locaux disponibles à la municipalité.

Rés. 2008-02-058 : Lever de la séance

À 9 heures 3 minutes, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 25 février 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Monsieur André Lacombe, conseiller
Madame France Déry, conseillère
Monsieur André Beaudoin, conseiller
Monsieur Tommy Plamondon, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Daniel Allard, conseiller

Rés. 2008-02-059: Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures pour traiter des sujets suivants :

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

1. Sélection des candidats pour les postes de journalier et commis de bureau et la formation du comité pour rencontrer les postulants.
2. Demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives/projet du parc Saint-Jean-Optimiste
3. Modification de la résolution concernant la demande d'aide financière du programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration du chemin reliant Sainte-Thècle à Saint-Joseph-de-Mékinac et étude d'un tracé pour aménager un belvédère sur le cap du lac des Jésuites.
4. Demande d'aide financière du Club de ski de fond le Geai Bleu pour 2008 et argent du Pacte Rural.
5. Aménager une cuisine près de la salle Aubin (vestiaire)
6. Programme mieux consommer- Hydro-Québec
7. Desjardins – Jeunes au travail (Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac)/séances d'information les 3 ou 4 mars 2008.

8. Questions de l'assistance
9. Levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-060: Formation d'un comité pour l'engagement d'un journalier et d'un commis de bureau et d'un remplaçant de la concierge

ATTENDU que le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité social a accepté de verser une subvention salariale pour une durée de 30 semaines à la municipalité afin d'embaucher d'un commis de bureau et d'un journalier;

ATTENDU qu'une première sélection est faite pour l'engagement d'un journalier, d'un commis de bureau et d'un remplaçant pour la concierge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme sur le comité d'embauche pour rencontrer les postulants et recommander au conseil municipal les meilleurs candidats :

- a) Pour l'engagement d'un journalier et d'un remplaçant de la concierge : Alain Vallée, Jacques Tessier, Tommy Plamondon, Louis Paillé et Jean-Yves Piché.
- b) Pour l'engagement d'un commis de bureau : Alain Vallée, Jacques Tessier, Tommy Plamondon, Louis Paillé et Valérie Fiset.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-061 : Projet du Parc Saint-Jean-Optimiste/demande d'aide financière dans le cadre du programme du Fond pour le développement du sport et de l'activité physique du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Sainte-Thècle désire ajouter des équipements et construire un centre communautaire au Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que de nouvelles installations sportives et récréatives seront bénéfiques à nos citoyens ainsi qu'aux les touristes qui visiteront notre localité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'aide financière pour aménager ces infrastructures

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme de soutien aux

installations sportives et récréatives du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

- Autorise le directeur général, Louis Paillé, à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de présentation du programme du fond de développement du sport et de l'activité physique du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-062 : Programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration du chemin reliant Sainte-Thècle à Saint-Joseph-de-Mékinac et étude pour un sentier pédestre allant au cap du lac des Jésuites

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 40 000 \$ dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier». Titre du projet : Amélioration du chemin reliant Sainte-Thècle à Saint-Joseph-de-Mékinac et étude pour un sentier pédestre allant au cap du lac des Jésuites.
- b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-063 : Club de ski de fond le Geai Bleu Inc. /demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du club de ski de fond le Geai Bleu Inc. ;

CONSIDÉRANT que le club de ski de fond le Geai Bleu Inc. n'a plus d'exemption de taxes municipales et scolaires ;

CONSIDÉRANT la résolution 2007-12-263 par laquelle la municipalité a appuyé la demande d'aide financière de 2 000.00 \$ du Club de ski de fond le Geai Bleu dans le cadre du programme du Pacte Rural ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de 2000.00 \$ au Club de ski de fond le Gaie Bleu Inc pour l'année 2008 et verse en plus la somme de 2 000.00 \$ qui nous sera remboursé par la MRC de Mékinac via le Pacte Rural pour l'acquisition d'un VTT par ce Club.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-064 : Programme mieux consommer – Hydro-Québec

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec nous demande de faire des activités pour publiciser le programme Mieux consommer ;

CONSIDÉRANT que plus il y aura de gens qui répondront au questionnaire plus notre aide financière sera élevée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- priorise les activités suivantes : pose d'affiches dans les commerces de détail, appels téléphoniques auprès de clients qui n'ont pas répondu au questionnaire, communication de la campagne auprès de membres et offre du service d'accompagnement sur rendez-vous.
- Participera à une session de formation soit le 13 mars ou le 19 mars 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-02-065 : Desjardins – Jeunes au travail/Séances d'information les 3 ou 4 mars 2008

CONSIDÉRANT que la municipalité désire recevoir une aide financière dans le cadre de ce programme pour engager des étudiants durant la période estivale ;

CONSIDÉRANT que une des conditions pour avoir droit à une subvention est de se présenter à une des deux séances d'information ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme France Déry, conseillère ou comme remplaçant Daniel Allard, conseiller afin de représenter la municipalité à la séance du 4 mars 2008 organiser par le Carrefour Jeunesse-emploi Mékinac concernant le programme Desjardins –Jeunes au travail.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Aménager une cuisine près de la salle Aubin

Ce sujet est refusé ; car l'aménagement d'une cuisine près de la salle Aubin nuirait aux traiteurs de la municipalité.

Daniel Allard, conseiller au siège numéro 6, à remis sa déclaration des intérêts pécuniaires le 11 février 2008.

Question de l'assistance

Yvon Goulet demande si le poste offert au point 1 est un emploi permanent.

Rés. 2008-02-066 : Lever de la séance

À 20 heures 15 minutes, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier